

10/10/2024

**RETRAITES** ■ L'intersyndicale organisait une action mercredi

## Les organisations des retraités mobilisées

Une quarantaine de personnes retraitées étaient mobilisées, mercredi, pour présenter leurs doléances à l'Agence régionale de santé (ARS). Leurs principales revendications portent sur les difficultés d'accès au soin pour les retraités en Haute-Loire et le pouvoir d'achat.

Sabine Bouquet (USR CGT), Guy Thonnat (FO) et Jo Chapuis (CGT) ont pris la parole, mercredi à 10 h 30 devant l'antenne autiligérienne de l'agence régionale de la santé pour présenter le triptyque revendicatif des neuf organisations de retraités (CGT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, ensemble et solidaires) : le pouvoir d'achat des pensions, la santé et les services publics.

« On veut attirer l'attention sur la défense de la santé pour les retraités c'est pour cela que nous



**SYNDICATS.** Une quarantaine de retraités se sont rassemblés devant les bureaux de l'Agence régionale de santé.

sommes devant l'ARS où la direction va nous recevoir. » Sabine Bouquet (USR CGT) pointe du doigt les difficultés, « pour une personne de 80 ans ou plus d'être suivie médicalement dans des déserts médicaux ». Elle accuse les pouvoirs publics de mettre en place « des politiques qui ne portent pas leurs fruits » en citant l'exemple

de Saugues. « On donne 50.000 € de prime d'installation à des médecins qui ne restent que deux ans et demi. On finance des Maisons de santé qui sont vides en Haute-Loire. Il faut arrêter avec ce grand libéralisme. »

De son côté, Guy Thonnat (FO) a rebondi sur l'actualité et les dernières

annonces faites par le Premier ministre. « Le gouvernement revient sur l'indexation des retraites et veut décaler de six mois la revalorisation des pensions qui devait être faite en janvier. Sur une petite retraite de 1.000 euros, cela représente 90 euros de perdus. »

Le troisième point était celui des services publics et la problématique du fonctionnement des Ehpad et de l'aide à domicile. « Le manque récurrent de personnel entraîne des problèmes de maltraitance. » Toujours sur la question de la santé, les retraités qui réclament l'abrogation de la réforme des retraites sont « choqués de voir que le projet de loi de finance prévoit une baisse des remboursements de la santé, car c'est encore une fois taper sur les plus pauvres. » ■

Céline Demars

10/10/2024

Le Puy-en-Velay

# Les retraités ne veulent pas essuyer les plâtres de la cure d'austérité

Mercredi, une cinquantaine de retraités ont répondu à l'appel de l'intersyndicale CGT, FSU, FO. L'occasion pour eux d'exposer les problématiques de soins et de dépendances, sans omettre la nécessité « d'abroger l'actuelle réforme des retraites ».

Leur manifestation a été décalée de quelques jours. « Nous avons pris part à la manifestation des actifs le 1<sup>er</sup> octobre, car pour nous aussi, il est indispensable que la réforme des retraites soit abrogée. »

## Santé et dépendance, deux sujets majeurs

Au départ, à l'appel du groupe des 9 (l'intersyndicale au niveau national), le but du rassemblement était de mettre en lumière les difficultés des soins dans le département et la question de la dépendance. « Dans le secteur de Saugues, il ne reste qu'un médecin. Ceux qui devaient rester cinq ans sont partis au bout de deux ans et demi. Ont-ils remboursé les aides



Une cinquantaine de personnes participaient au rassemblement devant les locaux de l'Agence régionale de santé. Photo Severine Fabre

dont ils ont bénéficié ? On n'en sait rien. C'est tout de même de l'argent public », souligne Sabine Bouquet, représentante de la CGT des retraités.

Avec Guy Thonnat pour FO, ils insistent sur le fait « qu'actuellement dans les Ehpad de Haute-Loire, il y a de tels pro-

blèmes de recrutement que l'on en arrive à de la maltraitance des résidents.

Par ailleurs, on entend parler de fusion d'établissements dans le Meygal (entre les Ehpad de Saint-Julien-Chapteuil et Lantriac), mais il y aura moins de lits, que va-t-il advenir des

résidents ? »

Ils pointent également les annonces du Premier ministre concernant le budget de la sécurité sociale. « Compte tenu des petites pensions, notamment dans le département, les retraités sont nombreux à ne plus pouvoir se payer de mu-

tuelles et cela pose des problèmes car les dépassements forfaitaires sont de plus en plus fréquents. »

## Pour l'abrogation de la réforme des retraites

Pour les retraités militants, « le coup de massue est venu des déclarations du Premier ministre, il annonce qu'il va prendre l'argent dans les poches des plus riches, et ce sont nos pensions qui sont gelées. Depuis dix-huit mois, il n'y a eu aucune revalorisation, il y a eu un rattrapage en 2023 mais c'est tout. L'augmentation annoncée représente pour les petites pensions 90 euros, pour les autres en moyenne 150 euros. Ce n'est pas dans nos poches que l'État va trouver les 40 milliards d'euros qui lui manquent. » Tant pour les retraités de FO, de la CGT que de la FSU, il « est indispensable qu'il y ait un front social pour obtenir l'abrogation de la réforme des retraites. Nous avons bien compris le message, c'est une cure d'austérité qui s'annonce, il n'est pas question que nous, les retraités, nous en essayions les plâtres. »

10/10/2024

## Les retraités, remontés contre les annonces de Michel Barnier



Ce mercredi 9 octobre, une intersyndicale représentant tous les gens qui ont travaillé pendant plus de 40 ans de leur vie, s'est présentée devant le siège de l'ARS, au Puy-en-Velay. Loin d'avoir du barnier scotché sur leur bouche, ils ont tapé fort sur les annonces du Premier ministre.

Face à la Maison de l'Autonomie, adresse du siège de l'Agence Régionale de Santé, les drapeaux des syndicats ont flotté dès 10 h 30, mercredi 9 octobre. Sous la couleur rouge des oriflammes, les représentants des entités ont donné de la voix, toutes teintées de colère envers les directives de Michel Barnier, Premier ministre de la France.

**« Les retraités ont perdu l'équivalent de plus de trois mois de pension ! »**

« Nos neuf organisations ont pris connaissance de la décision du gouvernement de ne pas revaloriser au 1<sup>er</sup> janvier les retraites de bases, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige », explique Sabine Bouquet, secrétaire de l'Union départementale des retraités CGT.

Selon elle et les militants à ses côtés, aucune revalorisation des pensions n'a été effectuée depuis 18 mois. « Depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %, précise-t-elle. Les retraités ont perdu l'équivalent de plus de trois mois de pension ! »

Les autres mesures qui inquiètent fortement les syndicats des retraités sont, entre autres, la remise en cause de la prise en charge des ALD (Affection Longue Durée comme le diabète, par exemple), ainsi que l'augmentation des franchises et des complémentaires santé.

### La menace de bloquer le pays

Guy Thonnat, du syndicat Force Ouvrière, souligne que « pour une petite retraite, c'est 90 euros qui vont être ponctionnés, 150 euros en moyenne pour l'ensemble ! »

Il ajoute également : « La Loi Macron qui porte à 64 ans la durée des cotisations est toujours aussi injuste et inacceptable. Ce que veulent les millions qui ont manifesté en 2023, c'est l'abrogation de cette loi ! »

Avant de marteler : « Il faut ouvrir partout la discussion sur comment faire pour mener une action efficace, c'est à dire de bloquer le pays. C'est ainsi que nous obtiendrons le retrait de cette loi scélérate ! »

**« La part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023 »**

En conclusion, Sabine Bouquet met la lumière sur l'incohérence de traitement concernant les plus riches. « Le gouvernement se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics ».

Elle termine avec ce constat : « La part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023. Ces exonérations grèvent le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires ».